

Université rime-t-elle avec marché ?

■ Au Royaume-Uni, l'enseignement et la recherche sont réduits à des produits commerciaux. Des signes de libéralisation se font sentir en Belgique.

François-Xavier Lievens

Juriste

Les lundis de l'enseignement

L'enseignement supérieur au Royaume-Uni incarne à la fois l'excellence et la concurrence. Excellence, si l'on songe aux prestigieuses universités d'Oxford ou de Cambridge. Concurrence, parce que cet enseignement dépend beaucoup de fonds privés et de droits d'inscription très élevés. Les établissements rivalisent donc entre eux pour attirer ces mannes financières en favorisant la recherche appliquée, en investissant massivement dans la communication et en abusant d'arguments marketing (dont les fameux *rankings*, les classements). Dans ce contexte, l'étudiant n'est guère plus qu'un client tandis que l'enseignement et la recherche sont réduits à des produits commerciaux. Ce secteur est à ce point libéralisé que le gouvernement britannique a créé en 2018 une autorité de régulation de la concurrence dans l'enseignement supérieur (appelée *Office for students*).

Face à ce constat, la réaction commune consiste à se réjouir que notre pays ne soit pas touché par la libéralisation de ses universités et hautes écoles. La cause souvent invoquée : ces établissements sont financés et réglementés par les pouvoirs publics. Ce raisonnement omet que cette réalité s'affaiblit et laisse place à certaines formes de libéralisation.

Sur le plan de l'encadrement des étudiants, les autorités publiques et les établissements ne prennent pas tout en charge. Ce vide permet notamment à des sociétés commerciales d'organiser d'énormes blocus encadrés sans qualité certifiée ; les banques ont développé des prêts spécifiques à destination des étudiants pour payer leurs logement, transport, frais de cours, insuffisamment pris en compte par les bourses d'études ; le nombre d'étudiants obligés d'être jobistes augmente sans cesse ; et l'université tâche d'augmenter son budget en jouant sur les à-côtés tels que les kots de luxe et les droits d'inscription des étudiants non-européens.

La course aux financements publics et privés a induit de nouvelles pratiques dans les établissements. En témoigne l'attention des responsables universitaires sur le classement de leur institution dans les *rankings*. La prédilection des recteurs pour ces indicateurs est comparable à celle des conseils d'administration de grandes entreprises pour les cours de bourses : ils disent bien peu de choses de la réalité d'une institution, mais incarnent l'horizon vers lequel il faut tendre et pour lequel tout doit être mis en place.

La communication a également pris une dimension centrale au sein de l'enseignement supérieur, tant en direction des jeunes (pour l'enseignement) que des entreprises (pour la recherche). Ces dernières financent de plus en plus de projets de recherche, notamment par le biais des chaires privées. D'un point de vue institutionnel, les rapprochements entre établissements occupent l'actualité, mais procèdent-ils de véritables projets de recherche et d'enseignement ou seraient-ils plutôt des simili "fusions acquisitions" ? L'utilisation de l'expression "parts de marché" pour désigner l'importance du public cible d'un établissement pousse l'anguille à sortir de dessous la roche.

Nous ne sommes pas le Royaume-Uni, mais certains signes marquent un réel tournant dans notre enseignement supérieur. La libéralisation a déjà un pied dans la porte. Et pour ne pas être tentés de l'ouvrir grand, il convient de rompre avec le sous-financement. Les universités et hautes écoles ont perdu vingt pour cent de leurs subides publics par étudiant en quinze ans. La solution est à trouver de ce côté-là. Y'a moins de moyens hélas, c'est là qu'est l'os !